

Le n°1 du viager et de la nue-propriété en France

Commission T.V.A incluse

## Honoraires de l'Agence

Montant de la Transaction	Sur la Valeur libre du bien
Jusqu'à 80.000 €	Jusqu'à 12 %
Jusqu'à 150.000 €	Jusqu'à 10,5 %
Jusqu'à 230.000 €	Jusqu'à 9,5 %
Jusqu'à 300.000 €	Jusqu'à 8,5 %
Jusqu'à 380.000 €	Jusqu'à 8 %
Jusqu'à 500.000 €	Jusqu'à 7,5 %
Jusqu'à 750.000 €	Jusqu'à 7%
Jusqu'à 1.000.000 €	Jusqu'à 6,5%
Au-delà	Jusqu'à 5,5%

Commission minimum de l'agence pour les transactions

**3.000 € (T.V.A inclus)**

Rémunération à la charge des acquéreurs, sauf convention différente entre les parties